

DANGER ALERTE

PREMIÈRE RUPTURE DE CANALISATION

Deux travailleurs ont subi des brûlures du deuxième degré lorsqu'ils ont été éclaboussés par du liquide chaud et de la vapeur en enlevant un hublot d'inspection bridé d'un réservoir sous pression. L'appareil avait été purgé, pensant qu'il était vide, mais de la vapeur et du liquide résiduels se sont échappés lorsque le hublot d'inspection a été ouvert.

Des incidents graves peuvent survenir à des établissements industriels lorsqu'un système de conduites ou d'appareils qui n'est pas bien isolé ou mis hors pression est ouvert à des fins d'entretien ou de nettoyage. Les dangers comprennent les produits chimiques; la pression; la chaleur et le froid; et la possibilité d'une atmosphère inflammable ou toxique. Il faut atténuer les risques dans le cadre d'activités qui consistent à ouvrir des conduites ou des appareils purgés ou non purgés en démontant les brides; en ouvrant les soupapes; en brisant les joints de conduite; en enlevant les brides d'obturation ou en ouvrant les orifices; et en pénétrant dans une conduite à l'aide d'un moyen mécanique ou autre. Les travailleurs peuvent être grièvement blessés ou tués lorsqu'ils ne suivent pas les bonnes procédures qui s'appliquent à la première rupture de canalisation.



Mesures de prévention recommandées

En ouvrant tout pipeline ou réservoir, travaillez toujours de façon défensive et prenez toutes les précautions suivantes :

- Faites une analyse du risque professionnel avant d'effectuer une rupture de tout pipeline ou récipient contenant une substance dangereuse. En élaborant une analyse, il faut inclure une personne qui comprend le processus et les dangers connexes.
- Vérifiez les douches de sécurité dans l'aire de travail et assurez-vous d'avoir d'autre eau courante disponible au lieu de la rupture.
- Isolez l'aire de travail au moyen d'une barrière et gardez la barrière en place aussi longtemps que le système demeure ouvert.
- Suivez la procédure de verrouillage pour assurer un niveau d'énergie zéro. Purguez ou neutralisez les systèmes au besoin.
- Lorsque les conditions changent par rapport au plan original, cessez les travaux et réévaluez la situation. Assurez que les soupapes de vidange ne passent pas, et recherchez de la chaleur, des vibrations et d'autres indications d'équipement sous tension.
- Prévoyez de recueillir ou de maîtriser tout liquide résiduel, et sachez comment l'éliminer de la bonne manière et en toute sécurité.
- Obtenez et portez l'équipement de protection individuelle approprié et assurez qu'il est en bon état.
- Tenez-vous éloigné de la ligne de tir. Au besoin, utilisez un écran d'éclaboussure. Brisez la bride (le cas échéant) loin de votre corps en relâchant d'abord l'extrémité du joint.
- Méfiez-vous d'un dégagement soudain de gaz ou de liquide une fois que la conduite est rompue.
- Nettoyez tout déversement immédiatement.

C'est la loi!

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le paragraphe 9(2) de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* ainsi que les articles 58 à 64, 239, 240 et 253 du *Règlement général 91-191* établi en vertu de cette *Loi*.